

SALLE DES FETES ET SALLES COMMUNALES

Date de la Réunion : 1^{er} février 2015

Intervenants élus : David Gourdant, Vincent Beillard, Annie Morin
Animateurs : Christian Caron, Florence Alicot, Sylvie Blaise, Cécile Morel

Nombre de participants total : 42 personnes

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA REUNION

- Mobiliser les volontés autour des projets liés aux salles communales.
- Informer les habitants sur les études passées et les avis de la municipalité.
- Participation aux prises de décisions aux côtés de la municipalité.
- Commencer une réflexion sur l'utilisation des salles et leurs implantations.
- Sondage d'opinion sur un projet pour la Salle des Fêtes.
- Lancement d'un GAP sur ce projet, en étroite coopération avec les élus.
- Se préparer à des votations futures concernant le choix des projets et l'impact financier des travaux, pour lesquelles l'ensemble de la population sera sollicitée.

1) ETAT PRESENT ET PROJETS D'AVENIR POUR LA SALLE DES FETES

- **Introduction**

Cette première partie de la réunion s'est concentrée sur la Salle des Fêtes. En introduction, David Gourdant, élu référent de la Commission Associations, Culture et Patrimoine, Sports et Loisirs, a commencé par une brève vision d'ensemble des salles communales, un tour rapide des demandes associatives et événementielles, ainsi que les remarques de la municipalité, pour cibler ensuite plus particulièrement la salle des fêtes.

- **Etat Actuelle de la Salle des Fêtes et son Utilisation**

Le maire Vincent Beillard est intervenu pour rappeler et détailler, l'état actuel de la salle des fêtes, les travaux importants et nécessaires pour la rénover, et la mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité. L'utilisation actuelle étant problématique, son accès est limité, et elle engage de fait la responsabilité du maire. Cette situation dure depuis plusieurs années déjà. La municipalité précédente avait engagée des études pour y remédier, celle-ci souhaiterait continuer la réflexion, en y associant les habitants, et compte lancer des travaux avant la fin de sa mandature.

- **Un Enjeu Important pour la Municipalité**

La première adjointe Annie Morin intervient ensuite pour parler brièvement des avantages et des inconvénients que la municipalité trouve à la salle des fêtes actuelle. La nécessité d'avoir sur Saillans une grande salle pour accueillir des manifestations importantes, dont la capacité d'accueil dépasse les autres salles disponibles dans le village. Ceci étant un enjeu économique, social, touristique et culturel qui doit être traité de manière importante. La municipalité considère ce projet comme un des projets phares de sa mandature.

- **Un Exemple de Projet pour Nourrir la Réflexion**

La municipalité présente ensuite un éventuel projet de rénovation (et reconstruction partielle) du bâtiment tout entier où se trouve la Salle des Fêtes. Mr Gourdant insiste pourtant, à plusieurs reprises, qu'il ne s'agit que d'une possibilité parmi tant d'autres, que la municipalité espère faire germer au sein du futur groupe de travail avec les habitants. Son coût financier a été estimé à 2,5 million d'Euros. D'autres projets pourraient peut-être être moins onéreux, voir même plus appropriés aux besoins énumérés plus tôt. Cette présentation ne doit servir qu'à informer les habitants sur l'existence des diverses pistes à l'étude par la mairie. Tout est encore envisageable à ce stade (y compris la construction d'une nouvelle salle, qui pourrait offrir plus d'avantages encore, tout en restant proche du centre du village).

- **Périscolaire, Une Priorité pour la Commune :**

Le maire rappelle aussi que la municipalité se retrouve avec une priorité à traiter en urgence, celle de salles pour le périscolaire dont la compétence revient à la commune à la rentrée des classes de 2015. Le choix est très limité, et se porte soit sur une partie du bâtiment de l'ancienne perception, soit sur la maison Gautheron (dans la continuité de l'école). Cette dernière est privilégiée pour accueillir des activités enfance/jeunesse, voir même des activités intergénérationnelles.

TRAVAIL COLLECTIF SUR LA SALLE DES FETES

Mr Gourdant invite alors la salle à faire un travail collectif, en se regroupant autour de quatre tables et en petits groupes. L'objectif étant de lancer une première grande réflexion citoyenne sur l'avis, les idées et les souhaits des habitants à propos de la Salle des Fêtes, et d'en tirer les avantages et les inconvénients (voir le résultat de ce travail plus bas).

2) REFLEXION AU SUJET DES AUTRES SALLES ET BIENS COMMUNAUX

• Ouvrir le Débat et la Réflexion sur les Autres Salles Communales

En partant du constat que la Salle des Fêtes n'est pas la seule à devoir être rénovée et mise aux normes, Mr Gourdant ouvre alors le débat sur les autres salles communales : sur leur utilisation, sur d'éventuels travaux, sur la coordination entre elles, ainsi que sur la construction et l'aménagement possibles d'espaces supplémentaires. En reprenant la carte de l'ensemble des salles existantes, y compris des salles appartenant à la 3CPS (Théâtre du Temple), ou à l'église (Salle St Géraud), une analyse est faite sur leur utilisation actuelle.

• Autres Locaux et Espaces de la Commune Non Exploités

Une analyse est faite ensuite sur des locaux, bâtiments et espaces qui appartiennent à la commune mais qui sont actuellement inaccessibles ou inexploités. L'exemple est donné à propos du bâtiment de l'ancienne perception (juste en face de la mairie), rendu inutilisable par l'ancienne municipalité avant même que des travaux aient pu commencer, sur un projet trop ambitieux qui ne s'est jamais concrétisé. Autres exemples, la « maison Gautheron » (dans la prolongation de l'école, face aux terrains de boules), inexploitable en l'état ; ou encore l'ancien Gîte communal, déclaré hors normes et inapproprié en tant qu'hébergement ou lieu pour cuisiner.

• L'Existence d'une Etude du CAUE de la Drôme sur un Nouveau Bâtiment

Présentation par Mr Gourdant d'une étude commandée par l'ancienne municipalité, rédigée de manière très professionnelle et approfondie, par le CAUE de la Drôme (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Cette étude, très peu diffusée, semblait nécessaire à présenter aux saillansons, pour qu'ils/elles s'approprient ses informations, en venant enrichir la réflexion et ouvrir le champ des possibilités. L'étude, remise en janvier 2014, a pour but d'apporter une aide à la décision sur la localisation et l'aménagement d'un bâtiment neuf, pouvant servir de grande salle festive et culturelle, ainsi que de salle de sports. Plusieurs propositions chiffrées sont données, avec les avantages et les inconvénients pour chaque (étude consultable en mairie) :

- 1) Un espace unique et modulable, sportif et festif à la fois (travaux estimés à 1,5 million d'Euros, mais entraînant plus d'inconvénients que d'avantages).
- 2) Un espace festif dans un premier temps (estimé à 1,2 million d'Euros), avec dans un deuxième temps une halle sportive séparée (estimée à 375 000 Euros), une solution qui offrirait bien plus d'avantages.

La présentation d'une telle étude, portant sur la construction d'un ou deux bâtiments neufs, a bien entendu entraînée de nombreuses questions, sur le financement et l'emplacement. Agnès Hatton, élue référent Finances et Budget, est intervenue pour nous informer que les subventions seraient d'ailleurs plus importantes dans le cas d'une construction neuve, que sur une rénovation de l'ancien. Une information qui doit entrer en ligne de compte, mais qui ne doit pas non plus clore le débat sur une solution plutôt qu'une autre. Au sujet de l'emplacement, plusieurs sites sont envisageables : Tourtoiron (à la place ou à côté du gîte), les Chapelains (à côté du terrain de foot), la Salle Festive à côté ou à la place du gîte et la Salle de Sports à la place du City Stade, ou encore sur le terrain Teyrond. Quelques unes de ces hypothèses impliquent l'achat par la mairie du terrain, en plus du coût des travaux.

TRAVAIL COLLECTIF SUR LES AUTRES SALLES ET BIENS COMMUNAUX

Suite à cette deuxième présentation, la salle est à nouveau sollicitée pour faire un travail collectif, en se regroupant autour de quatre tables et en petits groupes. L'objectif étant de continuer à réfléchir et émettre son avis, ses idées et ses souhaits, en ouvrant la réflexion sur l'ensemble des biens communaux, et d'en tirer les avantages et les inconvénients (voir le résultat de ce travail plus bas).

3) SONDAGE

- **SONDAGE**

La municipalité actuelle a mis en place une gouvernance collégiale, et un travail qui doit prendre en compte le souhait des habitants. Dans ce but, et pour orienter au mieux son travail, les élus ont tenu à solliciter l'avis des saillansons présents sur la question suivante :

Etes-vous Pour ou Contre l'idée d'une salle des fêtes ailleurs que dans le bâtiment actuel ?

Les élus précisent qu'il ne s'agit pas d'une prise de décision, mais d'aider la municipalité à savoir où elle devra concentrer ses efforts. Savoir si l'éventualité d'un nouveau bâtiment est pour le moment exclue dans l'opinion des saillansons. La décision sera prise suite à une votation qui interviendra plus tard, une fois que le travail au sein du futur GAP aura porté ses fruits, en faisant en sorte de trouver les meilleures options (sociale, patrimoniale, financière et pratique).

La réponse, à main levée, est qu'une grande majorité de la salle n'est pas contre l'idée d'une salle des fêtes ailleurs qu'à son emplacement actuel.

4) INSCRIPTION AU GAP SALLE DES FETES ET SALLES COMMUNALES

La réunion publique et participative a pris fin par le lancement du GAP (Groupe d'Action-Projet) qui travaillera aux côtés des élus, sur les projets liés à la salle des fêtes et aux salles communales. Chaque habitant qui souhaite s'inscrire à ce groupe de travail peut le faire, à tout moment, en s'adressant à la mairie ou directement aux élus.

- **Inscription au GAP Salle des Fêtes et Salles Communales**

Ce groupe de travail aura à réfléchir sur l'ensemble des problématiques liées aux salles communales, comment optimiser l'utilisation de salles actuelles, et futures, et de travailler avec les élus aux montages de projets qui seront soumis à la population par votation. Ces votations détermineront le choix final du chantier (ou des chantiers) que la mairie mettra en œuvre. Ce travail devra prendre en compte l'optimisation de l'aspect financier des travaux, et de leurs durées ; d'informer les habitants sur le suivi des dossiers et des décisions pour lesquels nous n'aurons pas de choix possibles, d'organiser des sondages ou des votations quand nécessaire. Ce GAP est fait pour durer, peut-être jusqu'à la fin de la mandature, même si les élus mettront tout en œuvre pour que le projet se réalise dans les cinq ans à venir. La cadence des réunions de travail sera très espacée, sauf lors d'une période où le projet requière un plus grand soutien.

Voici la liste des inscrits à ce jour (20 personnes) :

Jean-Claude MIEGE
Marie-Jeanne MORIN
Michel MORIN
Monique CHOMET
André CALLARD
David ARTHAUD
Françoise JOUINE

Christiane DAUMAS
Martine LAMANDE
Monik GAUTHERON
Pierre CHOMET
Yvonne DEGRUEL
Julien MAES
Jean-Pierre MATHIEU

Emilie DOREL
Jean-Pierre BALDERANIS
Monique TEGHIL
Maddy ROYER
William PINARD
Mireille BANET

TRAVAIL COLLECTIF SUR LA SALLE DES FETES

INCONVENIENTS notés par les participants :

- Trop vétuste,
- Trop contraignante pour une utilisation régulière,
- Ambiance froide sans caractère,
- Très mauvaise acoustique,
- Pas assez lumineuse malgré une exposition au sud,
- Pas aux normes : risques du point de vue sécurité, légal et pénal,
- Chantier de réhabilitation engendrant un financement très élevé,
- Problème de parking (vite saturé),
- Nuisances pour le voisinage,
- Salle mal configurée pour ranger le matériel,
- Pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite,
- Occultation des fenêtres impossible,
- Pas de loges d'artistes,
- Pas de cuisine adaptée.

AVANTAGES relevés par les participants :

- Emplacement au centre du village,
- Grand volume,
- Terrasse et belle vue sur la Drôme et la Roche,
- Bâtiment faisant parti du patrimoine saillanson,
- Parking juste à côté,
- Voisine de la place du marché, lieu de rencontre et d'animation.

TRAVAIL SUR LES AUTRES SALLES ET BIENS COMMUNAUX

ANALYSES GENERALES :

- Il faudrait mieux définir les contraintes de chacun des espaces face aux besoins.
- Le neuf permettrait en effet de réduire le financement d'un chantier, avec l'accès à des subventions plus importantes.
- Le neuf permettrait aussi de créer un espace fonctionnel, adapté à la demande, à de multiples possibilités techniques, modernes et écologiques.
- Une rénovation et réhabilitation de la Salle des Fêtes actuelles se traduirait par des coûts bien trop élevés.
- Avancer avec une recherche de coordination avec les offres et les équipements du territoire et surtout de la 3CPS.

IDEES GENERALES :

- Pour les activités sportives il serait bien de prévoir un lieu plus éloigné, et pour les activités culturelles un lieu dans le centre, ou très proche, pour continuer à créer de la convivialité.
- Imaginer un bâtiment neuf sur pilotis, avec une partie du parking en-dessous ?
- Il serait temps que Saillans se dote d'une maison des associations, couplé à un centre socioculturel.
- Une bonne solution serait de créer une Salle des Sports aux Chapelains (à côté du Tennis).
- Envisager des yourtes pour accueillir le périscolaire, ou les activités du TAP !

Emplacement du Gîte :

L'accès y est facile, proche du centre du village, avec un environnement agréable sur le bord de la Drôme. Les nuisances pour le voisinage sont moindres qu'en plein centre, et l'espace pour un parking semblerait suffisant.

Site envisagé pour :

- Une nouvelle Salle des Fêtes
- Une Salle de Sports à côté
- Garder une partie en gîte pour un hébergement pas cher lors de grands évènements
- Créer des salles de réunions ?

Maison Gautheron :

Accès idéal dans le village, parking tout autour...

Site envisagé pour :

- Espace associatif et socioculturel

Bâtiment de l'ancienne Perception et terrain autour :

Accès facile, dans le village, et de nombreux espaces de parking autour...

Site envisagé pour y regrouper :

- La Bibliothèque
- Le Club Informatique
- La garderie
- Un Espace Personnes Agées
- Logements pour personnes âgées
- Maison des Associations
- Accueil social avec un intervenant payé par les loyers pour assurer des animations intergénérationnelles.
- Jardin communal
- Maison médicale ? Foyer des Jeunes ?